Publié le 4 juin 2019

Gestion de l’eau à La Réunion : « Notre action s’inscrit dans la durée »

Dans une île aux ressources aléatoires, la gestion de l’eau est liée aux humeurs changeantes de la météo. Le Conseil départemental a confié à la Société d’économie mixte (Sem) Saphir le soin de « vendre » de l’eau de surface aux communes et aux agriculteurs pour éviter de solliciter les nappes phréatiques. Rencontre avec son président, Serge-Eric Hoareau, vice-président du Conseil départemental de La Réunion.

Quels sont les enjeux de la gestion de l’eau à la Réunion ?

Ils sont cruciaux. Nous sommes sur une île tropicale au climat contrasté. Nous pouvons bénéficier d’une pluviométrie historique et connaître des périodes d’étiage assez étendues dans le temps. Nous sommes donc dans l’obligation de gérer les ressources. Car, si cet équilibre entre pluies importantes et raréfaction pluviométrique dans son mode alternatif crée *in fine* une ressource jusqu’ici pérenne, rien ne dit, dans le cadre du réchauffement climatique, que ce balancier fonctionnera encore plusieurs années. Avec les Sem présentes sur notre territoire mais aussi les fermiers habituels en régie, nous devons préserver au mieux les ressources en eaux souterraines, qui forment l’ultime recours. C’est pour cette raison que le Conseil départemental de La Réunion a confié à la Saphir le soin de vendre l’eau brute aux communes et aux agriculteurs pour que ce message de préservation des nappes phréatiques soit bien intégré.

Comment les Epl parviennent-elles à gérer l’équilibre entre les besoins urbains et ceux de l’agriculture ?

Confier cette politique d’équilibre aux Epl est un enjeu majeur. Le fermier est dans une autre logique, plus économique. Les Epl ne font pas de dividendes et ne veillent qu’à réinvestir dans les infrastructures ses recettes. Dans les périodes où l’eau est abondante, il faut savoir la stocker intelligemment. Lors des périodes plus sèches, la priorité est accordée aux besoins humains, bien entendu, tout en sachant que l’irrigation des champs ne peut être complètement arrêtée si l’on veut continuer à nourrir la population. La Saphir et le Conseil départemental ont réalisé un maillage du réseau où tous les points de captage et de forage sont liés entre eux.

Quels sont les chantiers prévus pour assurer une ressource en eau durable ?

Notre action s’inscrit dans la durée, depuis près de 40 ans. Elle se caractérise notamment par la mise en œuvre d’aménagements hydrauliques pour satisfaire les besoins en eau brute du territoire. Les réseaux départementaux du Bras de la Plaine, du Bras de Cilaos, du Littoral Ouest et de Champ-Borne permettent aujourd’hui de délivrer près de 70 m³ d’eau au profit de l’irrigation de près de 13 000 ha de surfaces agricoles, de la sécurisation de l’approvisionnement en eau des communes et de l’alimentation des principes sites industriels.

Nous devons aussi répondre au déséquilibre hydrique nord-est/sud-ouest et nous menons plusieurs chantiers, comme la finalisation du grand projet d’irrigation du Littoral Ouest (7 150 hectares irrigués à terme dont 6000 ha actuellement équipés) ou encore des opérations de sécurisation et d’optimisation des infrastructures (interconnexions des réseaux, raccordement de nouveaux forages, réhabilitation d’ouvrages structurants…), d’extension des périmètres irrigués du Bras de la Plaine et du Bras de Cilaos sur 1500 ha et du développement de nouveaux périmètres irrigués dans les régions Est et Nord ainsi qu’au niveau des hauts de l’île.